



COMMUNIQUE DE PRESSE

Rentrée scolaire :

« 50€ par élève pour les fournitures scolaires à chaque rentrée en primaire ! »

Vendredi 2 septembre 2011

Le Mouvement Réformateur veut réduire les frais de scolarité et propose qu'une somme de 50 euros provenant d'un fonds à créer soit accordée à tous les élèves du primaire, a indiqué, ce vendredi, Françoise Bertieaux, chef de file MR au Parlement de Fédération Wallonie-Bruxelles.

Dans des interviews de rentrée données à La Libre Belgique et à la RTBf, la chef de file MR a également évoqué le problème de la suppression du redoublement, rappelant qu'il fallait d'abord lutter contre l'échec qui en est la cause, et que cela faisait huit ans que le MR proposait la «remédiation» immédiate. Elle a aussi, bien entendu, évoqué le fameux «*décret inscriptions*» et ses aberrations.

«Avec un fonds des fournitures scolaires, sur le modèle du fonds qui existe pour les manuels scolaires, on pourrait faire quelque chose de significatif. On pourrait facilement doter ce fonds de trois millions d'euros, qui seraient distribués aux PO (Pouvoirs Organisateur) du primaire, pour l'achat de fournitures scolaires (cahiers, crayons, compas, équerres...), en leur laissant décider à qui et à quoi ils les consacrent» a précisé Françoise Bertieaux.

«Par exemple, pour les élèves les plus défavorisés de leur école, ou bien uniquement pour les 1ères primaires. Ils sont 50.000 élèves environ en 1ère année. Cela ferait donc plus de 50 euros par élève. Et si l'on procède à des achats groupés, on pourra fournir un solide équipement» a encore précisé la Chef de file libérale.

Pour le MR, la création d'un tel fonds est préférable à l'instauration d'une allocation de rentrée, complémentaire à celle délivrée avec les allocations familiales: *«Moi, je dis non à cette allocation de rentrée, parce que ce petit supplément ne représenterait pas grand chose, à peine 3 ou 5 euros par enfant.»*

Et pour alimenter ce fonds, Françoise Bertieaux déclare avoir trouvé les 2,5 à trois millions d'euros nécessaires: *«Je les ai trouvés à travers des opérations qui sont budgétées, comme des opérations de promotion ou de communication. Je pense que, quand on peut faire des choses plus utiles comme apporter des fournitures scolaires, on peut 'scratcher' des opérations de communication pour faire quelque chose de concret dans les écoles.»*



Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be



COMMUNIQUE DE PRESSE

A propos du redoublement, Françoise Bertieaux a indiqué qu'il convenait de *«prendre le problème là où il se trouve vraiment...Le redoublement est en fait une conséquence de l'échec. Le vrai problème, dans l'école francophone, c'est le taux d'échec qui est énorme et qui entraîne des redoublements ou, chez les plus grands parfois, l'abandon du système scolaire.»*

La spécialiste MR de l'enseignement est pour la *«remédiation»*: *«Il y a vingt ans que certains écoles ont décidé de pratiquer la remédiation immédiate et grâce à cela, elles évitent un certain nombre d'échecs. Il y a huit ans que le MR demande qu'on installe la remédiation immédiate en Communauté française. J'ai entendu par ailleurs la ministre de l'Enseignement dire hier qu'elle allait tenter des expériences pilotes de remédiation immédiate. J'applaudis, j'applaudis des deux mains. Mais il y a un moyen de généraliser de manière beaucoup plus large.»*

Françoise Bertieaux indique enfin n'être ni pour ni contre le redoublement: *«Dans certaines hypothèses, il peut avoir sa place. Ce qu'il faut surtout, c'est éviter l'échec.»*

La Chef de file MR a encore indiqué que, s'il est *«dramatique que certains enfants ne sachent pas, début septembre, s'ils vont aller à l'école,»* elle ne souhaite plus la suppression du décret inscriptions.

«Ces décrets ont créé de tels mécanismes de panique d'un côté, de sentiments de manque et de pénurie d'un autre côté, qu'une suppression pure et simple pourrait provoquer un certain chaos. Nous pensons, malheureusement, puisqu'ils ont voulu réguler et encadrer, qu'il faut garder un encadrement. Mais il y a un certain nombre d'aberrations dans le décret inscriptions que nous voudrions voir corrigées,» a-t-elle poursuivi.

Françoise Bertieaux souhaite enfin que les frais scolaires soient objectivés, *«et le seul moyen, c'est qu'ils soient tous facturés. (...) Cela permettrait, si on avait connaissance de tous ces frais, d'objectiver vraiment et de voir là où il faut réduire.»*



Contact Presse : Johanne Moyart. Site Internet : www.mr-pcf.be

Courriel : j.moyart@mr-pcf.be